

La lettre du SE-UNSA 67 ➤ 8 janvier 2013

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**.

L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge



Toute notre équipe vous souhaite une année 2013 riche en bonheurs personnels et professionnels !



Rythmes scolaires : le SE-Unsa refuse de voter le décret

Six mois après sa nomination, Vincent Peillon a présenté le projet de décret sur la réforme des rythmes lors du conseil supérieur de l'éducation du 8 janvier. Les débats auront une fois de plus montré que ce sujet est toujours source de passion, d'affrontements, de tergiversations, d'extrapolations...

Depuis que ce dossier est sur la table, le SE-Unsa considère qu'il doit être traité simultanément selon deux angles : le premier est celui de la réussite des élèves, le second concerne l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Comme les deux faces d'une même pièce, ces deux volets sont indissociables.

Si, sur le premier aspect, la volonté politique est affirmée, le projet de décret ne peut considérer que ce temps est seulement affaire municipale et échappe à la communauté éducative. Pour le SE-Unsa, l'organisation du temps scolaire est éminemment pédagogique et le conseil d'école ne doit pas renoncer à ses prérogatives en la matière.

Sur l'amélioration des conditions de travail des personnels, le SE-Unsa reste sur sa faim. Aucune proposition précise n'a été faite par le ministère, ni sur un nouvel aménagement des 108 heures annuelles dues par les professeurs, ni même sur une nécessaire compensation financière de leur perte de pouvoir d'achat suite au passage à quatre jours et demi.

Faute de visibilité et de perspective sur l'ensemble du dossier, le SE-Unsa a refusé de prendre part au vote du CSE. Il demande au ministre de revoir son projet.

Ouvertures/fermetures de classes :

Le 7 février, un Comité Technique traitera des mesures de carte scolaire pour la rentrée prochaine. Pour nous permettre de vérifier et de suivre votre situation, le document à nous retourner complété est [ICI](#).

Congrès du SE-Unsa 67 : vendredi 1^{er} février 2013

De l'inégalité scolaire, avec la présence du sociologue Jean Pierre TERRAIL

Réservé aux adhérents ; **inscrivez-vous rapidement** 67@se-unsas.org

NB : La participation aux congrès syndicaux ne se fait pas sur le quota des RIS, mais est un droit syndical distinct de la participation à 2 RIS/an.

[Toutes les infos](#)

Pour 5,05 €/an, moi aussi, j'ai mon comité d'entreprise !

Adhérents du SE-Unsa 67 : bénéficiez des prestations d'Alsace CE : Dès janvier 2013, le SE-UNSA 67 propose à ses adhérents toute une palette de billetterie variée à tarifs réduits. (sous condition de 400 inscrits)

Tout savoir : [ICI](#)

S'inscrire en indiquant vos **NOM /PRENOM /MAIL** ici : seunsa67.treso@gmail.com

Venez à notre rencontre, lors d'une de nos réunions d'info syndicale

A Gerstheim le 16/1, Bouxwiller le 23/1, Molsheim le 30/1, Wissembourg le 13/2, Haguenau le 6/3.

RIS **bilingue** le 6 /2 à l'EE Würtz, Strasbourg

RIS **mouvement** le 13/3 à l'EE M. Cahn, Strasbourg

Dates, lieux, courrier-type [ICI](#).

Vous souhaitez accueillir une RIS du SE-Unsa dans votre école : contactez-nous !

Actions et sondages en cours :

[Témoignage](#) des directeurs pour le CHSCT

L'ISOE pour les PE [ici](#). Version papier [ici](#)

NON au jour de carence [ici](#)

Pétition CLES 2 [ICI](#)



C'est décidé, j'adhère !

Le SE-Unsa n'existe que grâce à la cotisation de ses adhérents.

Je ne me laisse pas faire, je suis solidaire, **[J'ADHERE !](#)**



Notre équipe [ici](#) est à votre écoute au 03.88.84.19.19.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h30-13h** et **14h- 17h30**. Mercredi : 9h30 à midi et, par téléphone de 14h à 16h30. **Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)**

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.